

Animation Jeunes

Réalisation d'une fresque par un graffeur avec les jeunes de Brusvily - Vacances d'avril 2021

Nous proposons aux jeunes de 8 à 17 ans de participer à des ateliers Graf pour la réalisation d'une fresque sur le mur du tennis. Ces ateliers seront animés par le graffeur STRAT'OSTER qui a déjà plusieurs réalisations à son actif, dont une réalisation au club BMX de Quévert. Ils auront lieu les **3, 4 et 5 mai 21**, sous la forme de 3 demi-journées.

Renseignements et inscriptions en Mairie les 3 et 10 avril 21.

Bancs de l'abribus

Des bancs ont été installés sous l'abribus devant la Mairie. Il s'agit de produits fabriqués à partir de « plastique recyclé ». C'est un matériau résistant, économique et écologique.

Malheureusement, depuis cette installation, le toit de l'abribus avait été dégradé, et remis en état par les services techniques !

Il est envisagé le remplacement des parois en verre des deux abribus de la mairie et du stade, qui ont été cassées.



Contrôle des structures de l'aire de jeux de l'école et du terrain de foot

L'entreprise CBR a réalisé un diagnostic de l'ensemble des structures de jeux le 27 janvier dernier. Ce contrôle obligatoire tous les ans pour les aires de jeux, et tous les 2 ans pour les buts du terrain de foot, n'avait pas été effectué depuis 2014.

La structure de l'école a besoin d'un rafraîchissement et de menus travaux de sécurisation. La poutre d'équilibre n'étant plus aux normes a été retirée. Il est aussi prévu de poser des plaques alvéolées autour de l'arbre.

Pour les buts de foot, les crochets sont non conformes, corrosion importante, et un filet est à changer.

L'aire de jeux ne présente plus les conditions de sécurité nécessaire, notamment en termes de distance entre chaque jeu. Madame le Maire a donc pris un arrêté de fermeture depuis le 02 février 2021.

Projet de réaménagement de l'aire de jeux

Un projet est en cours d'étude et une demande subvention dans le cadre du Plan de Relance Départemental Phase 2 a été faite fin décembre 2020.

Le réaménagement de l'ensemble de l'aire de jeux serait revu en globalité en intégrant les jeux existants et de nouvelles structures adaptées aux enfants jusqu'à 14 ans.

Il est prévu également de remplacer les mains courantes du terrain d'honneur de foot qui sont très détériorées.

Appel à candidature Opération Argent de poche Avril 2021

Le conseil municipal du 18 janvier 2021 a voté pour la reconduction de l'opération argent de poche.

Pour préparer la réalisation de la fresque par le graffeur, nous invitons les 16-17 ans intéressés à participer à la peinture du mur du tennis, dans le cadre de l'opération Argent de poche (3h de travail, avec 30 mn de pause, 15€ de rémunération) :

Les samedis matin 17 et 24 avril 2021.

Renseignements et inscriptions en Mairie les 3 et 10 avril 21

Sécurisation des abords de la boulangerie et de la salle des Fêtes

La Mairie a souhaité sécuriser l'accès à la boulangerie et le stationnement en créant une place PMR.



Ce dispositif a été complété par la pose de jardinières et d'un potelet au passage piéton.

Des barrières Croix de Saint André ont été positionnées devant la Salle des Fêtes.



Le marquage et la signalisation des deux places « arrêt minute » ont été refaits. Les stationnements de la Rue de Broons devant les commerces ont été rematérialisés.

Les usagers sont invités à utiliser les places de stationnement dédiées.

Réaménagement de la traversée du bourg

L'étude sur l'aménagement du bourg avec l'Atelier du marais avance bien. Trois secteurs sont concernés :

- L'entrée Nord devant le cimetière,
- Rue de Dinan, entre la Rue du Pré-Dième et la Place de l'Eglise,
- Et l'entrée Sud, Rue de Broons.

L'objectif est de sécuriser les entrées du bourg et le secteur de l'école, en obligeant les automobilistes à ralentir, en favorisant les cheminements piétons, et en valorisant le bourg par des apports d'espaces végétalisés.

Deux demandes de subventions DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ont été faites.

Votre bibliothèque est en plein relooking !

Les bénévoles de la bibliothèque ont procédé à un réagencement des locaux, en redéfinissant l'espace par thèmes. L'espace « enfant » est réaménagé. Des stores aux fenêtres viendront embellir votre bibliothèque.

**VENEZ EMPRUNTER OU CONSULTER SUR PLACE.
ENTREE LIBRE ET GRATUITE**

Nos bénévoles vous accueillent les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 12h (sauf Août et vacances de Noël)

Lotissement de Bel Air

Les travaux du lotissement ont démarré le 12 janvier 2021 et avancent au rythme prévu. La pose des bordures, les décaissements

des espaces verts et le bitume de la voirie sont achevés.



La Commission Patrimoine

Le fléchage des chemins

Afin de rendre attractifs nos chemins de randonnées, la commission Patrimoine travaille actuellement sur leurs fléchages et balisages.

Une journée citoyenne de nettoyage et défrichage des chemins est programmée **le samedi 29 Mai 2021**.

Alors à vos outils ! On vous attendra devant la Mairie à 8 h30.

Renseignements et inscriptions en Mairie.

Le Bois des Mézières

Un nouvel affichage va être mis en place à l'entrée du bois des Mézières, précisant l'interdiction de tous les véhicules motorisés.

L'agenda : les manifestations maintenues

Sous réserve des mesures gouvernementales liées au COVID19

12/13 MARS 21 Opération benne à ferraille (Amicale Laïque)

3 AVRIL 21 Poulet grillé à emporter (A.S.B.B)

Préservez la biodiversité

Avant toutes interventions sur vos parcelles boisées ou sur une haie et ou un talus, **vous devez vous assurer auprès de la Mairie de Brusvily que vos parcelles ne sont pas situées dans une zone protégée** du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Notre site internet et Facebook

Retrouvez toutes les informations concernant :

- La vie municipale,
- Les services,
- Le patrimoine,
- L'agenda et les équipements
- Les infos pratiques,

de votre commune sur **notre site internet** www.brusvily.fr

Rejoignez-nous sur Facebook pour les actualités en temps réel : <https://www.facebook.com/mairiebrusvily>

Inscription À L'école

Les enfants ayant trois ans au cours de l'année civile 2021 pourront être scolarisés dès la rentrée de Septembre 2021.

Il est également possible de commencer les inscriptions pour les naissances de début d'année 2019 pour une rentrée en 2022.

Vous pouvez vous rapprocher de la Mairie pour inscrire votre enfant avec votre livret de famille.

Inscription sur les listes Electorales

Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie de votre domicile.
Pièces à fournir : Formulaire (fourni par la mairie) complété, Copie Carte d'identité et justificatif de domicile (ex. facture EDF, Eau . . .)

Le Saviez-Vous ?

Depuis la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une obligation d'être en formation, mais d'être en situation d'emploi, service civique, formation, apprentissage ou accompagnement social et professionnel. Si vous êtes concernés, vous (et votre représentant légal) avez reçu ou recevrez un courrier de la Mission Locale vous convoquant à un rendez-vous avec un conseiller. Si vous êtes déjà en formation, en emploi, en service civique, en contrat en alternance, contactez-nous pour annuler le RDV et nous informer de votre situation.



NOTRE BUT : veiller à ce qu'une solution soit apportée à chaque jeune de 16 à 18 ans afin de lui donner la chance de se former, de trouver un emploi et de construire son avenir.

EN SAVOIR PLUS :

- Sur la Mission Locale www.ml-paysdedinan.fr
- Sur les possibilités qui s'offrent à vous : 1jeune1solution.gouv.fr

Brusvily Kids : les sorties jeunes

Une sortie « Famille » est proposée le **dimanche 25 Avril dans la forêt de Brocéliande**.

Au programme après-midi découverte de la forêt avec un guide accompagnateur-conteur (limitée à 40 places)
Pique-nique à prévoir par les familles.

Renseignements et inscriptions en Mairie 10 et 17 avril 21

Recensement militaire dès 16 ans

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la Mairie **à partir du jour des 16 ans**.

Pièces justificatives à apporter :

- Le livret de famille et une pièce d'identité.

Le recensement est obligatoire et indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat).

Brus'infos de la commune de Brusvily

Responsable publication : Evelyne BARDOU Adjointe au Maire

Membres de la commission communication :

Jacqueline LEYZOUR, Emmanuel LAMBERT, Anne DEBEIX, Colette PELOU

Réalisation et Impression : Mairie de Brusvily